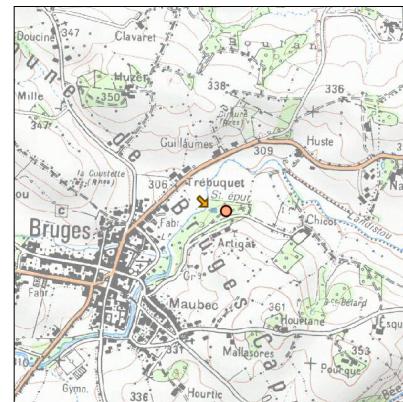
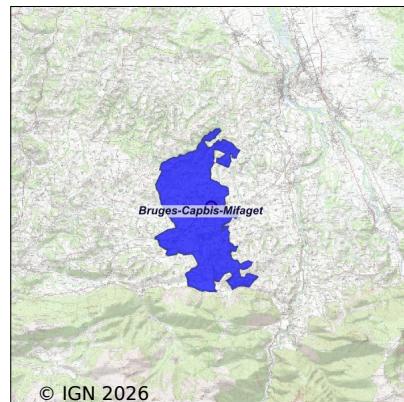


Système d'assainissement 2023

BRUGES CAPBIS MIFAGET

Réseau de type Séparatif



Station : BRUGES CAPBIS MIFAGET

Code Sandre	0564148V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY
Date de mise en service	avril 2000
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	450 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	27 Kg/j
Charge nominale DCO	54 Kg/j
Charge nominale MES	31,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	68 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	431 520, 6 231 173 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Landistou

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Bruges-Capbis-Mifaget depuis 2005

Observations SDDE

Système de collecte

D'après les informations recueillies dans le SDA qui s'est déroulé de 2019 à 2021, le réseau d'assainissement de Bruges dessert le bourg de la commune.

Le réseau est essentiellement gravitaire, il comporte environ 4 km de canalisation. Les effluents collectés se déversent dans un poste de relevage principal qui refoule jusqu'à l'entrée de la station. Un trop-plein au poste de refoulement existe sur un regard en amont situé au niveau du lavoir. L'exutoire de ce trop-plein est l'Arriou de Berdou (puis le Landistou 50 m en aval, lui-même affluent du Beez). Ce réseau dessert 225 abonnés.

Les conclusions, à l'issue des campagnes de mesure, du bureau d'études HEA en charge de l'actualisation du SDA sont les suivantes :

« Les 2 campagnes de mesures nous ont permis de déterminer les caractéristiques suivantes :

- ECPP : les valeurs d'ECPP de temps sec sont de l'ordre de 30% du volume total collecté, ce qui reste convenable à l'échelle du système d'assainissement.
- ECPM : la surface active totale est globalement faible sur la commune.
- Ressuyage : le ressuyage est problématique comme on a pu le voir en novembre. Il peut durer plusieurs jours en fonction de la pluviométrie et a été ainsi beaucoup plus modéré en juin.

Les enjeux principaux à Bruges concernent les entrées d'eaux claires par temps de pluie qui génèrent des surdébits conséquents du fait notamment du ressuyage. Les déverses n'interviennent que pour de fortes pluviométries et par temps de ressuyage et sont dues à la capacité du poste de refoulement ».

Le suivi départemental en 2023 dans le cadre du programme NAIADE a été réalisé au moyen d'une visite 24h avec analyses en mars par temps sec et d'un bilan 24 en septembre par temps humide (2mm).

Pour la visite NAIADE de mars, la station a traité 23 m³ ce qui représente 26 % de la capacité nominale hydraulique de l'installation (90 m³/j). Il n'y a pas eu de bypass observé au cours des 24 heures de mesure sur le point amont poste de relevage.

Lors du bilan NAIADE de septembre, le déversoir dorage situé à proximité du lavoir est resté inactif pendant toute la durée de l'intervention. Dans ces conditions, la totalité de la pollution collectée a transité de manière satisfaisante jusqu'à l'entrée de la station dépollution. Le volume admis en traitement s'élève à 39,8 m³/j et correspond à 265 EH hydrauliques (sur la base 1 EH = 150 l/j). Ce volume est du même ordre de grandeur que lors des mesures de temps sec (30 à 40 m³/j). Lors de notre dernier bilan du 19 juillet 2021, le débit collecté était de 38,5 m³/j.

Au niveau du poste de relevage réseau, l'assise de la pompe n°1 a été réparée et cette pompe a été remise en fonctionnement en mars 2023. La présence de graisses est importante en surface de la bâche de pompage, sur les parois et le corps des pompes. Il est préconisé un nettoyage régulier de cet ouvrage.

Station d'épuration

La filière de traitement est du type « filtres plantés de roseaux » à deux étages, la construction de la station d'épuration date de l'année 2000.

L'alimentation séquentielle des deux étages est assurée par des chambres de chasse équipées de compteurs de bâches.

Un curage du premier étage a eu lieu au printemps 2014.

Le taux de remplissage hydraulique fluctue de 30 à plus de 100% de la capacité nominale (90 m³/j), notamment en fonction de la pluviométrie.

Entre 2015 et 2023, pour les 5 bilans NAIADE, le taux de charge organique varie de 30 à 93% (bilan de septembre 2021). Lors du dernier bilan de septembre 2023, le taux de charge organique représente 30% de la capacité organique.

Pour nos deux mesures en 2023, la première chambre de chasse fonctionne correctement, la seconde est bloquée en niveau bas entraînant une alimentation continue des filtres du deuxième étage, préjudiciable à leur bon fonctionnement.

En janvier 2023, les roseaux avaient été fauquardés et débarrassés des végétaux parasites. Lors de la visite de mars 2023, les massifs filtrants sont débarrassés des végétaux indésirables. Au niveau du premier étage de filtration, un phénomène de flacage est observé sur le lit en service. Un curage des massifs est envisagé en 2024. La percolation des effluents sur le deuxième étage est difficile, les tuyaux sont en parties enterrés dans les boues. L

Lors du bilan de septembre 2023, Les roseaux du deuxième étage de filtration sont moyennement développés et des végétaux parasites sont présents en surface (orties, liserons). Les rendements globaux obtenus par la station sont excellents (de 93 % à 99 %) pour l'élimination des matières oxydables (DCO et DBO5) et des MES. Le traitement de l'azote ammoniacal par le phénomène de nitrification est assuré à hauteur de 94 % avec une concentration résiduelle en N-NH₄ de 4,17 mg/l dans l'effluent traité. La nitrification est poussée (N-NO₃ = 81,4 mg/l). Pas de débattement biologique sur le phosphore total, sans traitement spécifique, avec une concentration rejetée de 8,57 mg/l. La station n'est pas conçue pour traiter ce paramètre.

Labattement de la pollution au niveau du 1er étage de filtration est déjà important, avec des rendements (calculés à partir des concentrations) de 86 % à 96 % pour les matières oxydables (DCO et DBO5) et les MES. Le traitement de l'azote ammoniacal par le phénomène de nitrification est assuré à hauteur de 78 %.

Pour les deux mesures NAIADE 2023, le rejet est de bonne qualité, cependant labattement de l'azote ammoniacal est incomplet avec une présence de ammonium résiduel lors des deux mesures. La remise en service de la chasse 2 permettrait d'améliorer l'alimentation du deuxième étage et de favoriser la qualité du traitement.

Sous produits

La station a été mise en service en 2000 ; le curage du 1er étage a eu lieu ce printemps 2014. 96 tonnes de boues brutes ont été épandues localement.

Pas de nouvelle évacuation depuis cette date. Un curage des massifs est envisagé en 2024.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	40 m ³ /j	59 %			42 m ³ /j	
DBO5	8 Kg/j	30 %	200 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	2,1 mg/l
DCO	25,8 Kg/j	48 %	650 mg/l	93 %	1,7 Kg/j	41 mg/l
MES	9,3 Kg/j		233 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	5 mg/l
NGL	3,8 Kg/j		95 mg/l	3,4 %	3,7 Kg/j	87 mg/l
NTK	3,8 Kg/j		95 mg/l	95 %	0,2 Kg/j	4,7 mg/l
PT	0,4 Kg/j		9,3 mg/l	2,7 %	0,4 Kg/j	8,5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ... à l'atteinte des performances européennes Non
- ... à l'autosurveillance Non
- ... à l'exploitation des ouvrages Non
- ... à la production des boues Non
- ... à la vétusté Non
- ... à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564148V001>